

ÉDITO

L'emploi public ... une idée d'AVENIR

La France a une administration et des services publics qui, aujourd'hui encore, malgré les coups qui leur sont portés, constituent des garanties pour chaque citoyen.

Le statut des fonctionnaires qui fixe par la loi les droits et obligations de tous les agents publics constitue la pierre angulaire de cette organisation administrative.

Articulé autour de grands principes fondateurs, tels l'unicité et l'adaptabilité de la Fonction publique, le droit à la carrière, la distinction entre le grade et l'emploi, la responsabilité individuelle et collective, **le statut de la Fonction publique devrait apporter à tous les agents, mais aussi et surtout à toute la population, un certain nombre de garanties fondamentales.**

Comme le stipule l'article 6 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, qui a valeur constitutionnelle, « *La Loi est l'expression de la volonté générale* ». « *Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents* ».

Le Conseil d'État a rappelé en 2003 les finalités de la construction statutaire : « *l'essentiel correspond à ce pour quoi un statut de la **Fonction publique a été voulu et construit au fil du temps, c'est-à-dire les principes fondamentaux définis dans les lois statutaires, sur lesquels il ne peut être question de revenir, destinés à assurer l'égal accès aux emplois publics, à garantir les fonctionnaires contre l'arbitraire et le favoritisme et à donner à la puissance***

publique les moyens d'assurer ses missions sur tout le territoire dans le respect des règles d'impartialité et de continuité ».

L'emploi public le garant du/des services publics.

Par son mode de recrutement, par concours, il permet d'éviter des recrutements de gré à gré qui permettent des embauches sur des critères autres que la qualification, le législateur a prévu que le principe général d'accès à la Fonction publique devrait être le concours.

Ce principe est encore aujourd'hui le seul qui assure une égalité d'accès à l'emploi public à chaque citoyen, en écartant les dérives du clientélisme ou du favoritisme.

Le fonctionnaire fait carrière. Pour les concepteurs du statut, il s'agissait de garantir à tous les fonctionnaires des conditions de vie décente et d'éviter que les salaires ne progressent qu'au bon vouloir de la hiérarchie, des élu(e)s. Ces dispositions sont essentielles pour prévenir la corruption et assurer la neutralité dans l'accomplissement des missions.

La garantie de l'emploi.

Le fonctionnaire doit avoir un emploi permanent et en être le titulaire. Ce principe qui, sauf faute grave, assure une garantie d'emploi à chaque fonctionnaire, vise à assurer la sérénité et donc la neutralité dans l'accomplissement des missions.

L'emploi non-titulaire doit rester l'exception et se cantonner à des besoins ponctuels.

Ce principe assure à chaque citoyen la continuité du service publics dans le temps et l'espace.

L'emploi public facteur de développement économique.

Les services publics, services de proximité sont des facteurs essentiels au développement économique et à la cohésion sociale.

L'emploi public : une composante essentielle du développement territorial.

L'emploi public rassemble l'ensemble des personnels des services publics financés majoritairement par des prélèvements obligatoires.

Il regroupe les salariés de l'État, des collectivités territoriales (région, département...), des collectivités locales (communes, CCAS...), des hôpitaux publics, des maisons de retraite publiques, des offices HLM, SDIS etc.

Les services publics contribuent activement à la vie d'un territoire. Ils sont d'abord générateurs d'emplois : directs, au travers des créations de poste ; indirects, au travers de leur impact sur l'activité domestique, par la masse des revenus distribués et dépensés localement. Ils sont aussi facteur d'attractivité vis-à-vis des ménages et des entreprises, sensibles au nombre et à la variété des services offerts.

Ils contribuent à développer les qualités d'un territoire et participent à son rayonnement.

L'emploi public : des emplois à défendre et à développer parce que l'on veut
« **Travailler pour vivre en Aquitaine** »

Bernard Soubaigné

> SOMMAIRE:

ÉDITORIAL.....> p.1

L'EMPLOI INDUSTRIEL EN AQUITAINE/IHS> p.3

L'EMPLOI INDUSTRIEL EN AQUITAINE.....> p.2

FESTIVAL D'UZESTE 2011> p.4

TARIF : 0,10 €

DÉFENDRE ET DÉVELOPPER L'EM

Le triptyque « salaires, emplois, retraites » reste incontournable surtout dans la période que nous vivons. L'évidence s'impose à nous quand nous savons que les 5 millions de privés d'emploi et de précaires en France constituent un manque à gagner conséquent pour le financement de la protection sociale et pour la réponse aux besoins. Aussi, le développement de l'industrie et des services publics, la réponse durable aux besoins de la population mettent l'emploi et les salaires au cœur du développement des territoires.

En Aquitaine, bon nombre de luttes se développent pour défendre l'emploi industriel et les salaires. Il faut multiplier ces luttes, les faire converger, rassembler les salariés. Par exemple, dans la filière bois et papier, qui nécessite une véritable politique de reboisement et de mise en œuvre de procédés nouveaux pour l'exploitation de la forêt. Même chose pour l'industrie de l'aéronautique où des emplois sont supprimés, du chômage partiel imposé alors que les carnets de commande sont pleins. Mais aussi, dans l'automobile avec l'avenir de Ford Blanquefort et des sous-traitants de ce secteur dans les départements de notre région, la chimie, l'agroalimentaire....

Dans le service public également où de manière dogmatique, les départs en retraite ne sont pas tous remplacés. Pourtant, les besoins de la population sont importants au regard par exemple, des manifestations qui se multiplient et s'élargissent autour des écoles, des services communaux, des hôpitaux.... Alors que 20 % des jeunes de moins de 30 ans sont au chômage, peut-on accepter que l'on ne remplace pas les départs à la retraite ? Peut-on continuer avec des conditions de travail qui cassent les individus les poussant parfois jusqu'à l'irréparable au nom d'une rentabilité exigée par une poignée d'actionnaires ? Va-t-on laisser transformer notre région en une vaste station touristique où les jeunes auront le choix entre les emplois précaires et le chômage ?

La proposition du comité régional de lancer une campagne pour l'emploi public et l'emploi industriel doit être saisie par toutes nos organisations et en premier lieu les syndicats. Ainsi, nous parviendrons ensemble à construire un rapport des forces favorable aux salariés.

Philippe MEDIAVILLA



FILIÈRE BOIS EN AQUITAINE ? ET SI ON JOUAIT CARTE SUR TABLE

Après le prélèvement de plus de 5 années de bois (50 Millions de m3) suite à la tempête «Klaus» du 24 janvier 2009, aujourd'hui on peut annoncer près de 20 millions supplémentaires en cours d'enlèvement ou « morts debouts » touchés par les attaques des scolytes. Ainsi, entendu le 19 mai 2011 sur les ondes de «radio bleu Gascogne» un article estimait que les industriels aquitains transformant le résineux seraient en manque de matière première de 30 à 48% dans les prochaines années. Si aucune décisions n'est prise rapidement, que deviendront les 34 000 emplois industriels de la filière actuelle. Doit-on laisser faire les industriels et les pouvoirs publics, à la vue de la gestion qu'ils ont faite de la « crise » issue de la tempête, aboutissant à des exportations importantes de bois tant par la route, le train et le bateau depuis le port de Bayonne par exemple ?

La création d'un rapport de force pour une autre politique sur ce secteur tenant compte des atouts encore existants de la forêt tant industriel que sociétal et environnemental est vital pour notre région et ses habitants.

Aujourd'hui, il est urgent de passer du mode propositions à l'action au niveau de

ce secteur qui reste le 2ème secteur déficitaire dans la balance commerciale du pays avec près de 6 Milliards € en 2008 dont 2 Milliards € pour le seul ameublement !!! Les salariés aquitains concernés par la transformation de résineux de manière directe et indirecte ont des atouts : par exemple :

- Le travail déjà réalisé durant des décennies par la CGT sur le thème.
- La contribution CGT avec des propositions remises à jour en janvier 2009 à l'occasion des États Généraux de l'Industrie en Aquitaine (2009/2010).

Nos propositions vont du mode de gestion de la forêt conditionnant les aides publiques à la sylviculture à une gestion de la forêt ayant pour but d'obtenir un arbre adulte de qualité pour répondre aux besoins en bois d'œuvre - jusqu'à - comment financer l'investissement industriel avec la création d'un pôle financier autour de la Caisse de Dépôt et Consignation pour permettre aux entreprises un endettement viable ?

Et le travail continu sur le terrain, ainsi les syndicats des landes des papètes, panneaux, scieries, de la chimie (DRT, CECA, MLPC), l'ONF, le SDIS (Pompiers forestiers), sont conviés **le 10 juin 2011 pour débattre de la situation et décider de comment ré-**



pondre au déficit que la situation du secteur nous impose !!!

Le vivre et travailler au pays dignement en Aquitaine ne se fera pas sans un développement industriel revalorisant nos atouts comme la qualité du savoir-faire des salariés et le maintien d'une matière première comme le bois !!!

Alors, comme l'on dit en « basque » je vous propose de lancer ce cri: « ordago! » (carte sur table !) agissons tous ensemble pour le développement industriel de l'Aquitaine et des emplois de qualité.

José HUICI

EMPLOI INDUSTRIEL EN AQUITAINE

Collectif aéronautique régional : Réflexions et mobilisations. La réflexion des syndicats au niveau régional confirme la situation paradoxale de l'industrie aéronautique en Aquitaine : d'un côté un potentiel de développement important du fait des perspectives positives du nombre d'appareils à construire (voir chiffres ci-joint) ; de l'autre des stratégies des grands groupes obnubilés par le niveau de rentabilité et qui ne permettent pas de répondre aux besoins des salariés, aux nécessités d'investissements dans l'emploi, dans l'appareil productif, la formation qualifiante. Cette orientation est la déclinaison dans la filière de la stratégie du patronat et du gouvernement visant à la mise en place d'un pacte de compétitivité européen basé sur la réduction du coût du travail et la baisse des prix.

La **montée des luttes sur les salaires** témoigne d'un aiguisement de cette contradiction, de cet affrontement. Des mobilisations se font jour un peu partout (Dassault, AIA,...), y compris dans des entreprises comme Astrium avec la participation de « cadres ». Il y a un espace nouveau pour faire grandir des mobilisations convergentes sur ces questions, mais aussi **sur l'emploi, la formation**.

Il convient pour cela de partir de la spécificité de la structuration de l'industrie aéro en Aquitaine, marquée par une prédominance militaire, liée aux fabrications elles-mêmes mais aussi au poids relativement important des établissements de défense en région (AIA, CEV CAZAUX, CAEPE, CELM, BA 106,...).

Il s'agit de mieux faire converger les mobilisations et notre démarche revendicative en région Aquitaine entre les établissements de la défense et ceux du privé, des grands groupes et sous-traitants, pour porter une ambition de développement de la filière basée sur la complémentarité,

et non les mises en concurrence, sur le développement de l'emploi qualifié, sur le relèvement du statut social de tous les salariés, sur une plus grande maîtrise publique.

Ainsi, alors même que la région Aquitaine et le comité stratégique Aquitain de filière (mis en place par le préfet) affichent comme **objectif de structurer un PÔLE DE MAINTENANCE AERO EN AQUITAINE, il est proposé de bâtir une démarche revendicative commune associant l'ensemble des syndicats des établissements concernés par les enjeux de la maintenance aéronautique (Sabena, AIA, Snecma, Eads, CEV, Turbomeca, Air-France,...) . Une 1ère réunion s'est tenue à Bordeaux, deux autres, décentralisées, sont en préparation.**

Sur la situation de l'emploi, la filière est confrontée aux stratégies désastreuses des groupes et, aussi, aux difficultés de trouver des « professionnels » de l'aéronautique qualifiés (fraiseur, tourneur, chaudronnier,...). Compte tenu de la démographie vieillissante dans les entreprises il est à craindre à moyen terme une « pénurie » plus importante encore à l'avenir. La formation est donc un enjeu revendicatif majeur pour la pérennité des savoir-faire dans cette filière stratégique. C'est dans ce cadre que se situe l'avenir du centre de formation de Latresne. Le projet de reprise régional Aérocampus bien qu'il marque le désengagement du ministère de la défense, est intéressant. La situation des personnels semble « sécurisée » grâce à leur mobilisation. Ce centre est un outil remarquable par sa surface, ses équipements, la qualité des formations dispensées et des personnels qui y travaillent. Il peut être

un atout pour former des jeunes aux métiers de l'aéronautique en direction des industries du privé comme de l'État. Il peut permettre de continuer de dispenser des formations aéronautiques continues, en particulier pour les salariés du ministère de la défense. Il peut contribuer à élargir la palette des formations aéro en Aquitaine. La CGT a proposé que soit créé un établissement public pour porter le projet. Le choix retenu a été celui d'une association (région, État, Bass, académie de Bordeaux, Rectorat, UIMM, ...). L'assemblée constitutive s'est tenue le 14 avril. La CGT y a participé. Elle a valorisé la mobilisation des salariés, de la CGT, qui a permis de repousser tous les projets de la fermeture. Elle a revendiqué aussi une juste place du mouvement syndical au sein du conseil d'administration de l'association, là où vont se déterminer les choix stratégiques en matière de formation. Une lettre officielle signée par les représentants des 3 organisations syndicales interprofessionnelles (CGT ; CFDT ; CFE/CGC) représentées le 14 avril a ainsi été adressée à M. Rousset, président de la Région.

Sur l'emploi, la formation, les salaires, les conditions de travail, les mobilisations sont à l'ordre du jour dans l'ensemble de la filière.

Quelques chiffres :

- 27 000 avions à construire d'ici 20 ans.
- Selon les industriels, 30 000 hélicoptères à construire d'ici 2030.
- En 2010, le trafic aérien a progressé de 8 %, celui du fret de 18 %.
- Airbus a un carnet de commande de 3 552 avions (6 ans).
- Le marché de l'Espace est en forte croissance.
- Ariane a 35 lanceurs en commande (6 à 7 tirs par an).

Julien RUIZ



IHS : COLLOQUE LE 29 SEPTEMBRE 2011

A PARTIR DE L'HISTOIRE, UN COLLOQUE LE 29 SEPTEMBRE AU CŒUR DE LA RENTRÉE SOCIALE ET DE L'ACTIVITÉ EN REGION

Ce mois de juin 2011, l'Institut d'Histoire Sociale d'Aquitaine va éditer le centième numéro de sa revue « Aperçus ». Il est rare qu'une publication de cette nature tienne le quart de siècle avec une parution régulière chaque trimestre... Cette longévité comme cette présence permanente sont, sans nul doute, à mettre à l'actif des équipes successives de l'IHS Aquitaine et de celles des IHS départementaux qui se sont appropriés les contenus au fil du temps, tout autant qu'à celui de la ligne éditoriale.

Cette dernière a évolué, comme la revue elle-même dans sa présentation et le niveau de sa

diffusion, avec un travail de restitution sur des thèmes en adéquation, pour bon nombre, avec des questions d'histoire contemporaine, voire avec des enjeux revendicatifs divers en prise avec l'activité syndicale.

Cette revue n°100 qui retrace la propre histoire que possède désormais « Aperçus » et celle des IHS qui ont pu se structurer depuis peu encore, démontre qu'elle n'est pas à côté de l'histoire sociale en Aquitaine, ni des grands enjeux politiques, économiques et syndicaux en débat ces 25 dernières années. Elle fait partie, parmi d'autres, des outils pour passer la mémoire et la connaissance, utiles à la réflexion militante et à la consolidation de liens intergénérationnels.

Cet événement ne se limitera donc pas à la sortie de « L'Aperçus » n° 100 de juin, qu'il est possible de commander dès à présent auprès de

chacun des IHS. Il sera suivi d'un colloque le 29 Septembre au Conseil Régional à Bordeaux (date à réserver dès maintenant sur les agendas !) En cours de finalisation, cette journée co-organisée par l'IHSA et le Comité Régional est grande ouverte aux organisations et syndicats CGT de la région ; elle vise à favoriser une large confrontation (avec des intervenants et participants extérieurs) des visions syndicales, économiques, politiques, scientifiques et universitaires de nos réalités en Aquitaine, à éclairer sur l'apport de l'histoire sociale dans l'activité syndicale quotidienne d'aujourd'hui.

Programme et invitations vous parviendront prochainement ; n'attendez pas pour relayer l'information et travailler aux premières inscriptions !..

Jacky VARAILLON

34ème Hestejada d'Uzeste musical...



DU 14 AU 21 AOÛT 2011:
RENDEZ-VOUS SUR LES PRÉS OCCUPÉS

Pour la 22^{ème} année consécutive, la CGT sera présente activement dans ce nouveau combat. Activement car la particularité de cette présence réside dans une démarche co-élaborative, rassemblant artistes, chercheurs et syndicalistes. Il n'existe pas d'autres lieux de création où cette démarche s'est inscrite dans le temps et dans la qualité d'échanges que nous avons su construire, chacun à sa place et tous ensemble.

En quoi cela regarde la CGT ?

Historiquement, la CGT a toujours considéré le rapport à la culture comme élément émancipateur de la classe ouvrière. Le patronat, les classes dominantes ont toujours su que le danger viendrait de la connaissance, de l'esprit critique, qui pouvait contester l'ordre établi par les puissants.

Thiers, le boucher de la Commune ne disait-il pas : « Un peuple instruit est un peuple ingouvernable. »

C'est en pensant au bourreau de la Commune et à quelques autres que le philosophe et musicologue Vladimir Jankélévitch, (1903-1985) écrivait : « L'ignorance est une plante précieuse pour les tyrans. »

Nous connaissons une bataille idéologique terrible où pratiquement tous les

moyens de communication sont au service du libéralisme. Tout est bon pour faire du fric, vendre des « espaces de cerveau disponibles » comme le disait Patrick Le Lay. Faire du fric et tenter d'anesthésier idéologiquement les femmes et les hommes afin de briser tout esprit critique, toute velléité possible. Une seule solution, le libéralisme et une sous culture pour les citoyens. On propose du lisse, du facile, du consommable qui console après une journée de boulot où l'on ne se sent pas bien, ou une journée à en avoir cherché.

La CGT n'a jamais choisi le chemin de la facilité.

Quand les Bourses du travail furent créées, une des premières actions fut de mettre en place des bibliothèques, de faire des cours du soir afin de permettre aux travailleurs d'apprendre à lire, à écrire, à acquérir des connaissances nouvelles, pour se défendre, faire valoir leurs droits, en inventer de nouveaux. Pas facile. Si les temps ont changé, des batailles demeurent. Le rapport à la culture, à la création est toujours un élément déterminant dans la bataille idéologique. Pour quelle raison le populisme se développe-t-il aujourd'hui, avec son cortège d'idées simplistes et souvent à vomir ? La peur de l'autre, la politique du bouc émissaire, la xénophobie, les inégalités hommes-femmes au travail comme dans la vie, sont

souvent présentées comme quelque chose de normal. Cette banalisation ouvre la voie aux intégristes défilant tranquillement dans les rues de Bordeaux contre l'IVG, à un Front National en embuscade qui distille un discours populiste en tentant d'instrumentaliser les difficultés des familles, l'exploitation des peuples. La responsabilité du syndicalisme est de ne pas faire dans des réponses simples à des questions complexes.

Uzeste, nous offre un espace de liberté qui nous interroge, qui nous amène dans des divagations salutaires, qui bousculent les idées reçues, qui nous fait découvrir des territoires nouveaux, des visions du monde en musique, en théâtre, en image et en débat libéré du carcan du marché. Chacun y a sa place à égalité, à partir de ce qu'il est, de ce qu'il porte, de sa vision et de son expérience à déposer dans le pot commun.

Alors rendez-vous à Uzeste, sur l'espace NVO, le journal de la CGT, pour participer à cette aventure. Inscrivez-vous pour donner un coup de main à l'organisation dans une ambiance fraternelle. Un quatre pages «spécial Uzeste» sera publié en juin qui vous donnera des informations concernant le programme de l'hestejada, de l'espace NVO.

Alain Delmas

Participation à l'équipe espace NVO 2011

Nom : Prénom :

Entreprise :

Tel : Mail :

Je souhaite participer à l'hestejada qui se déroulera du 14 au 21 août 2011 : (cochez vos dates de présence)

14 15 16 17 18 19 20 21

Je souhaite participer au :

montage le : 12 août 13 août démontage le : 22 août

Contact : Alain DELMAS - 06 08 98 84 65

à retourner au Comité régional CGT Aquitaine - 44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
ou par fax au : 05 56 02 69 81